



# LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DE TENNIS DE TABLE

Siège : 32 rue d'Abbeville, 59400 CAMBRAI

☎ : 03 27 79 67 00 @ : [contact@liguehdfft.fr](mailto:contact@liguehdfft.fr) - 🌐 <https://liguehdfft.fr>

Pôle de Beauvais : BP 90966 60009 BEAUVAIS CEDEX

☎ : 06 24 63 23 63 @ : [contact.sportif@liguehdfft.fr](mailto:contact.sportif@liguehdfft.fr)

## ASSEMBLEE GENERALE DU 7 JANVIER 2023 A PROVILLE (59) PROCES-VERBAL

Nombre de clubs présents ou représentés : 61 clubs

Nombre de voix dont dispose l'assemblée : 230 voix

### Comité de l'Aisne :

Buire CTT, CD Aisne Corpo TT, Charly-Etampes PC, Crépy TT, La Capelle TT, Laon ASPTT, Sains Richaumont TT, Soissons ASPTT, Saint Quentin/Harly ASPTT, Saint Quentin TT, Tergnier ESC (11 clubs – 35 voix).

### Comité du Nord :

Anor PPC, Assevent PPC, Aubers R, Bourbourg SCTT, Bousbecque TT/Wervicq Sud, Cambrai CP, Capelle en Pévèle TT, Capelle la Grande TT, Crévecoeur-Lesdain-Rues A, Croix ASVH, Estaires-La Gorgue EP, Fâches-Thumesnil TT, Flines lez Raches PPC, Houplines FC, Inchy-Beaumont UP, Landrecies TTC, Lomme CP, Lys Lille Métropole CP, Orchies AL, Pérenchies US, Proville ASL, Santes CTT, Seclin Wordline CSE, Sin le Noble TT, Valenciennes USTT, Villeneuve d'Ascq FOS, Wattignies PPC (27 clubs – 108 voix).

### Comité de l'Oise :

Breteuil WG TT, Choisy au Bac CTT, Clermont EP, Coudun SL, Crépy en Valois US, Feuquières AP, Gouvieux Lamorlaye Sud Oise TT, Longueil TT, Noyers Saint Martin ATT, St Just en Chaussée ACLES, Thourotte TT (11 clubs – 39 voix).

### Comité du Pas-de-Calais :

Boulogne sur Mer ABCP, Marquise ASTT, Meurchin Espoir TT, Noyelles Godault PPC, Saint Laurent Blangy TTI, Sainte Catherine lez Arras ASTT (6 clubs – 25 voix).

### Comité de la Somme :

Amiens LL, Amiens STT, Domart/La Luce TT, Doullens-Bernaville TT, Proyart ASTT, Villers Bretonneux PPC (6 clubs – 23 voix).

### Personnalités excusées :

Gilles ERB (Président de la FFTT), Jean DEVYS (Président d'Honneur de la FFTT et de la Ligue), François COQUILLAT (Président du CROS Hauts-de-France), Xavier BERTRAND (Président du Conseil régional Hauts-de-France), Florence BARISEAU (Vice-Présidente du Conseil Régional Hauts-de-France), Jean-Christophe PINOT (Directeur de la DRAJES Hauts-de-France), Jean DOUILLY (Président d'honneur de la Ligue).

### Personnalités présentes :

Agnès LE LANNIC (DRAJES Hauts-de-France), Maurice FOUQUART (membre d'honneur de la Ligue), Bernadette FOUQUART (ancienne salariée de la Ligue), Claude RAECKEBOOM (membre de la FFTT).

### Membres du Conseil de ligue présents :

Jean-Marc ANDRE, Philippe BRELOT, Christian BRIFFEUIL, Dominique COISNE, Jean-Pierre CONDETTE, Jean-Pierre DELATTRE, Frédérique DESCHAMPS, Martine DRAY, Georges GAUTHIER, Thibaut HURIEZ, Patrick LUSTREMANT, Emmanuel MACHON, Bruno REVEL, Gaël ROBIN.

### Membres du Conseil de ligue excusés :

Francis DAMAY, Jean-Pierre DELATTRE, Sophie HENON, Corinne MOLINS, Gérald OLIVARES

### Assistent :

Franck DELCAMBRE, Guislaine GOSSET, Alice JONEAU, Florence MONIEZ, Claude THUILLIEZ, Benoît TRICOTEAUX (salariés de la Ligue).

### **Point n° 1 - Ouverture de l'assemblée générale**

Après un mot d'accueil, le Président présente la table d'animation.

Puis il demande une minute de recueillement en mémoire des personnes disparues depuis la dernière assemblée générale dont la ligue a eu connaissance.

Le secrétaire général donne lecture l'ordre du jour.

### **Point n°2 - Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 septembre 2021**

Le procès-verbal a été diffusé au préalable aux clubs ; il est adopté à l'unanimité par un vote à main levée.

### **Point n° 3 - Election complémentaire**

L'élection complémentaire concerne 3 postes à pourvoir dont au moins une féminine. Une seule candidature a été reçue : Jacques DESCHAMPS (Santes CTT).

Le dépouillement des votes est assuré par Claude RAECKELBOOM (membre du Conseil fédéral) et Pierre LAGOUCHE (Inchy-Beaumont UP).

Jacques DESCHAMPS est élu membre du Conseil de ligue (210 suffrages exprimés : 204 pour – 6 contre)

### **Point n° 4 - Allocution du Président de la Ligue**

Christian BRIFFEUIL revient d'abord sur les deux premières années du mandat et sur son contexte défavorable en raison des événements extérieurs. Il rappelle le choix de la ligue, durant la crise sanitaire, de soutenir les clubs et remercie leurs dirigeants d'avoir tenu bon pendant ces temps difficiles.

Un des enjeux de la ligue est de retrouver dès 2022-2023 les effectifs d'avant la crise puis de progresser.

Pour cela, il indique qu'il faudra notamment innover, transformer notre offre orientée trop souvent uniquement vers la compétition, élargir l'accueil dans les clubs, former des éducateurs, enrichir nos fondamentaux sportifs par de nouvelles modalités de pratique.

Il évoque ensuite la fragilité financière de la ligue liée au gel des tarifs depuis 2019 alors qu'il faut faire face à la conjoncture inflationniste, aux charges plus importantes, aux évolutions de la société nécessitant des nouveaux investissements structurels. La hausse des tarifs pour la saison prochaine s'accompagnera d'une grande rigueur dans l'exécution budgétaire.

Il conclut en précisant qu'il reste résolument optimiste et qu'il profite de ce début d'année pour souhaiter à tous les bénévoles, pratiquants et professionnels de la ligue tous ses vœux de réussite personnelle, professionnelle ou sportive.

### **Point n° 5 - Remise des mérites régionaux de bronze 2022**

Le mérite régional de bronze 2022 est attribué à : BARLET Julien (Ste Catherine lez Arras ASTT), Daniel BELANGER (Courmelles Crouy ETT), Valéry BETRANCOURT (Sin le Noble TT), Mickael CARLIER (Cappelle en Pévèle TT), Alain CAUMARTIN (Villers Bretonneux PPC), Nicolas CHAMPION (Croix ASVH), Thierry CORBEIL (Bousbecque Wervicq TT), Michel DEBRUE (Assevent PPC), Christian DELFOSSE (Assevent PPC), Jean-Claude DUBOIS (Amiens LL), Manuel FOFANA (Noyon TT), Thibaut FORRET (Breteuil WGTT), Didier FROMENT (Cauffry TT), Francis GERARD (Crépy TT), Sophie HENON (Longueau ESC), Antoine HUON (Amiens STT), Jean Luc MATECKI (Sin le Noble TT), Jérôme POUPLIN (Longueil Saint Marie TT), Vincent ROBART (Ste Catherine lez Arras ASTT), SOMON Cyril (Doullens Bernaville TT), Pascal TALLON (St Just en Chaussée ACLES), Guillaume VANESSE (Cambrai CP), Mickael VERLET (Sin le Noble TT).

Les mérites sont remis aux récipiendaires présents par Dominique COISNE, Président du Conseil de l'ordre, assisté des membres du Conseil de l'ordre.

## **Point n° 6 - Rapport du Secrétaire général**

Le rapport d'activités envoyé aux clubs avant l'assemblée générale reprenait les statistiques de la saison 2021-2022, le bilan des formations, du développement, de la technique, des instances (IRD et jury d'appel) et les principaux résultats des joueurs de la ligue dans les compétitions nationales et internationales.

Patrick LUSTREMANT présente une comparaison des effectifs sur les cinq dernières saisons :

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Licences traditionnelles	13 007	12 673	12 752	10 497	11 245
Licences promotionnelles	5 905	5 156	5 276	3 091	5 520
Licences traditionnelles + promotionnelles	18 912	17 829	18 028	13 588	16 765
Licences événementielles	9 976	12 541	10 319	2 540	9 164
<b>Total des licences</b>	<b>28 888</b>	<b>30 370</b>	<b>28 847</b>	<b>16 128</b>	<b>25 929</b>

La satisfaction vient de l'augmentation des licences promotionnelles.

En ne prenant en compte que les licences traditionnelles et promotionnelles, la ligue est la troisième ligue de France derrière l'Ile-de-France et les Pays de la Loire.

Pour mettre en place toutes les actions de la ligue, en assurer le suivi, le conseil de ligue s'est réuni à 5 reprises et le bureau de la ligue à 3 reprises. Pour assurer une bonne information, tous les comptes rendus des conseils de ligue sont désormais diffusés sur le site de la ligue dès leur approbation.

Il insiste sur la nécessité de bien remplir les coordonnées des licenciés dans la base de donnée fédérale SPID et relate deux conséquences cette saison de ce manque d'information : retour de la convocation devant l'IRD d'un joueur (ancienne adresse postale), retour de la newsletter de la ligue (adresse mail erronée)

Il termine en informant les membres de l'assemblée générale de la vente de l'appartement situé à Beauvais (vente autorisée par la précédente assemblée générale) signée le 8 septembre 2022 par le Président.

## **Point n° 7 - Présentation du compte d'exploitation et du bilan financier de la saison 2021-2022**

Le trésorier présente le compte d'exploitation de la saison 2021-2022 :

<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	
Ressources propres	770 867,58 €	Frais institutionnels et commissions	11 386,67 €
Subventions	114 883,20 €	Frais d'activité (hors rémunération)	168 914,17 €
Aides	27 029,75 €	Frais de fonctionnement et de gestion	49 197,76 €
Recettes de fonctionnement	86 265,62 €	Reversements FFTT et départements	521 061,60 €
Autres recettes	2 931,66 €	Salaires et charges	277 952,14 €
		Autres dépenses	14 346,21 €
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>1 001 977,81 €</b>	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>1 042 858,75 €</b>

Il explique, en détaillant chacune des postes, les raisons de ce résultat déficitaire de 40 880,94 €.

Le bilan de la Ligue Hauts-de-France s'établit au 30 juin 2022 comme suit :

ACTIF	Au 30/06/2022			PASSIF	Au 30/06/2022
	Brut	Immobilisé	Net		Net
Actif immobilisé	242 553 €	141 426 €	101 126 €	Capitaux propres	137 386 €
Locaux (Cambrai- Beauvais)	206 958 €	107 658 €	99 299 €	Capital social	172 349 €
Autres immobilisations	35 594 €	33 768 €	1 826 €	Résultat exercice	-40 880 €
				Subvention investissement	5 918 €
Actif circulant	353 869 €		353 869 €	Dettes	317 609 €
Personnel	268 €		268 €	Emprunts	95 846 €
Disponibilités	301 041€		301 041€	Dettes fiscales et sociales	59 937 €
Produits à recevoir	51 293 €		51 293 €	Autres dettes	69 829 €
Charges constatées d'avance	1 266 €		1 266 €	Produits constatés d'avance	91 997 €
Total général			454 995 €	Total général	454 995 €

#### **Point n°8 – Rapport du commissaire vérificateur**

Jean RICHEZ, commissaire vérificateur, a rencontré Georges GAUTHIER, trésorier de la ligue à Cambrai le 29 décembre 2022.

Il indique que, si les dépenses ont été à leur niveau, voire se sont accentuées, les recettes ne sont pas revenues au niveau escompté ; d'où un déficit de - 41 000 euros pour cette saison 2021-2022.

Les comtes sont clairs, réguliers tout à fait exacts et justifiés. Ils donnent une image fidèle du résultat de l'exercice.

Il remercie le secrétaire général pour les explications sur la vente de l'appartement de Beauvais pour un maximum de transparence.

Il rappelle les résultats des exercices antérieurs depuis la mise en place de la Ligue des Hauts-de-France : - 34 000 € en 2016-2017, - 53 000 € en 2017-2018, + 37 € en 2018-2019, + 27 000 € en 2019-2020, -134 000 € en 2021-2022.

Il conclue en estimant absolument indispensable de retrouver l'équilibre ; pour cela, les élus devront déterminer des tarifs pour la saison 2023-2024 afin de réaliser cet équilibre.

#### **Point n° 9 – Vote du rapport financier de la saison 2021-2022**

Après avoir entendu la présentation des comptes 2021-2022 par le trésorier et le rapport du commissaire vérificateur, l'assemblée générale approuve les comptes de la saison 2021-2022 présentant un total de bilan de 454 995 € et un résultat négatif de 40 880,94 €.

#### **Point n° 10 – Affectation du résultat financier**

L'assemblée générale décide à l'unanimité par un vote à main levée d'affecter le résultat négatif de 40 880,94 € de la saison 2020-2021 au compte associatif.

### **Point n° 11 – Présentation du budget prévisionnel 2022-2023**

Georges GAUTHIER présente le budget prévisionnel 2022-2023.

<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	
Ressources propres	846 000 €	Frais institutionnels et commissions	13 000 €
Subventions	128 000 €	Frais d'activité (hors rémunération)	189 000 €
Aides	19 000 €	Frais de fonctionnement et de gestion	51 000 €
Recettes de fonctionnement	85 000 €	Reversements FTT et départements	544 000 €
Autres recettes	2 000 €	Salaires et charges	272 000 €
		Autres dépenses	11 000 €
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>1 080 000 €</b>	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>1 080 000 €</b>

### **Point n° 12 – Vote du budget prévisionnel 2022-2023**

L'assemblée générale adopte à l'unanimité par un vote à main levée le budget prévisionnel de la saison 2022-2023 présenté en équilibre pour un montant de 1 080 000 €.

### **Point n° 13 – Election d'un deuxième commissaire vérificateur**

Franck DHENNIN (Montigny en Ostrevent CTT) est élu commissaire vérificateur à l'unanimité par un vote à main levée.

### **Point n° 14 – Interventions des personnalités**

Interviennent successivement :

- Dominique COISNE, Président du comité du Nord ;
- Martine DRAY, Présidente du comité de l'Oise ;
- Emmanuel MACHON, Président du comité du Pas-de-Calais ;
- Pierre WIDEHEM, représentant Sophie HENON, présidente du comité de la Somme ;
- Agnès LE LANNIC, représentante de la DRAJES ;
- Marc DERASSE, Président du comité du Nord des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

### **Point n° 15 – Remise des mérites régionaux d'argent et d'or 2022**

Le mérite régional d'argent 2022 est attribué à : Denis CHATELAIN (Amiens STT), Jean-Yves COLIN (Sin le Noble TT), Xavier DONNEZ (Cappelle en Pévèle TT), Pierre LAGOUCHE (Inchy Beaumont TT), Jean-Robert SELLIER (Amiens STT), Michael SELLIER (Thourotte TT), Dorothee TRASCU (Abbeville ACTT).

Le mérite régional d'or 2022 est attribué à : Frédéric BAEY (Houplines AC), Stéphane DORDAIN (Vignacourt TT), Serge WASSELIN (Marquise ASTT).

Les mérites sont remis aux récipiendaires présents par Dominique COISNE, Président du Conseil de l'ordre, assisté des membres du Conseil de l'ordre.

### **Point n° 16 – Réponses aux questions diverses**

1°) Question d'Éric LEFEBVRE (Clermont EP) : Serait-il possible de faire des poules de régionale 2 plus géographique en championnat par équipes ?

2°) Question d'Olivier MOREELS (Villeneuve d'Ascq FOS TT) : Quelles raisons ont amené le conseil de ligue à changer l'horaire officiel de début des rencontres du samedi pour les clubs du Nord et du Pas-de-Calais ?

3°) Question d'Olivier MOREELS (Villeneuve d'Ascq FOS TT) : Quel bilan tire-t-on du nombre de dérogations demandées pour ce changement de l'horaire officiel ?

Bruno REVEL, Président de la commission sportive régionale et Patrick LUSTREMANT, secrétaire général, apportent les réponses aux questions posées.

### **Point n° 17 - Clôture de l'Assemblée générale**

Christian BRIFFEUL déclare l'assemblée générale close et invite les personnes présentes au pot de l'amitié préparé par le club et la municipalité de Proville.

Patrick LUSTREMANT  
Secrétaire général



Christian BRIFFEUL  
Président

